

Aubervilliers FAQs - SALAIRES ET TAXES - Payments

FAQ Aubervilliers - SALAIRES ET TAXES - Paiements

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, veuillez contacter le service d'assistance RH au numéro suivant [Digital Workplace](#)

- **Quand est-il fait le paiement du Bonus pour les cadres?**

Le paiement du Bonus pour les cadres est fait sur le mois d'Avril.

- **Quand est-il fait le paiement de la prime 13ème mois?**

Le paiement de la prime 13ème mois est fait sur la paie de novembre.

- **Comment demander une avance ou un acompte sur salaire ?**

Pour demander une avance sur salaire, vous devez vous rapprocher de votre RH.

- **Quelle rémunération est perçue lors d'un congé décès?**

Les jours d'absence pour congé décès n'entraînent pas de réduction de la rémunération.

- **Quelle rémunération est perçue lors d'un congé mariage ?**

Les jours d'absence pour congé mariage n'entraînent pas de réduction de la rémunération et sont assimilés à une période de travail effectif.